

## Marie Moret à Offroy, Guiard et Cie, 22 juillet 1900

Auteur·e : **Moret, Marie (1840-1908)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote Familière de Guise, inv. n° 2005-00-123

Collation 1 p. (140r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Familière de Guise

### Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Offroy, Guiard et Cie, 22 juillet 1900, Équipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/53800>

Copier

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familière de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [22 juillet 1900](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familière

Destinataire [Offroy et Cie](#)

Lieu de destination 60, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris

# Description

Résumé Marie Moret accuse réception de la somme de 2 000 F envoyée par la banque.

## Mots-clés

[Finances personnelles](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

---

Louise Famillotière ~~Edith~~  
22 juillet 1920 ~~1920~~

Nous vous offrons, à l'ordre de M. Gédéon

J'ai le honneur de vous faire un état de l'assurance que j'ai  
accusé réception de votre lettre et celle de M. Gédéon  
lettres d'hier et de celle ci-dessous pour vous faire  
déposer conformément à l'assurance que j'ai reçue de M. Gédéon  
ceux mille francs que M. Gédéon a demandé  
que vous avais demandé après l'assurance que j'ai  
d'au pèse écrivain que vous avez

complissiez à leur place  
légale. Nos deux  
l'assurance de toute la  
considération  
- Louise Gédéon